



HAUTE GARONNE

## Déclaration liminaire au CTL du 1<sup>er</sup> juillet 2021

Monsieur le président,

Les récentes annonces savamment distillées dans la presse à la fin du mois de juin sur l'opportunité d'une relance de la réforme des retraites nous indiquent clairement que nous revenons à un rythme habituel et que la pause est terminée. Ceux qui prétendaient renverser la table et changer de méthode reprennent les vieilles techniques qui consistent à envoyer un message avant les vacances d'été en indiquant qu'il y a urgence à intervenir sans pour autant confirmer l'origine de l'information. Nous pouvons donc avoir les pires inquiétudes tant sur les sujets interprofessionnels que sur le périmètre de la DGFIP : nous retrouvons les méthodes d'avant pandémie. Il est vrai que notre organisation n'en a jamais douté et qu'à la DGFIP la pause n'a pas été observée sur les suppressions de postes et de moyens ou sur la mise en place du nouveau réseau de proximité. Nous pouvions toutefois espérer un peu de retenue sur une réforme des retraites qui ne satisfait ni les organisations de salariés, ni les organisations patronales. L'avenir nous dira si la sagesse l'emporte ou si le pouvoir en place souhaite relancer la mobilisation des salariés quitte à risquer de sacrifier la relance de l'économie.

Concernant le CTL de ce jour, convoqué en présentiel, nous observons que les points soumis au vote accompagnent la diminution des moyens alloués au Service Public. Cette disparition programmée de l'accueil physique et cette dégradation du service rendu aux usagers s'accompagne du déploiement d'un outil permettant à ces derniers de raconter une histoire. Il est vrai que permettre à tout un chacun, sous couvert d'anonymat, de rédiger une bonne blague ou l'idée qu'il se fait du Service Public de demain peut permettre de s'affranchir des moyens à mettre en œuvre pour assumer les missions. La DGFIP peut éventuellement espérer qu'un contribuable ou un élu trouve la bonne idée permettant de faire disparaître telle ou telle implantation ou tel ou tel service ou qu'il trouve un exutoire lui permettant d'éviter de coloniser un rond-point. L'Administration a fait le mauvais choix de faire disparaître les instances de dialogue avec les représentants du personnel pour parallèlement créer un site permettant de la conforter dans l'idée que les réformes ne vont pas assez vite. Pour FODGFIP, nous considérons que la présence physique du Service Public et donc le maillage territorial de la DGFIP permet la meilleure des expressions de la part des usagers.

Aujourd'hui, nous avons plusieurs points à l'ordre du jour, certains pour avis, d'autres pour information. En dehors du point 4 sur Vox Usagers, tous ont en commun d'accompagner une diminution des moyens.

L'article 4 du décret du 16 juin 2009 consacre le travail à distance alors que le service n'est pas au complet.

La diminution des plages de réception du public est directement liée à la diminution des moyens et à la volonté de regrouper pour diminuer les effectifs et les surfaces.

La réforme du paiement en numéraire est une forme de sous-traitance

(l'Administration préfère parler de partenariat) imposée par le manque de moyens.

Le centre de contact de Pau éloigne l'utilisateur de son interlocuteur.

Concernant les partenariats pour la commercialisation des biens immobiliers des successions vacantes gérées par les pôles GPP, FODGFIP a fait observer lors du CTR du 31 mai que, même si ladite commercialisation n'entre pas dans notre champ habituel de compétences, si la DGFIP souhaite continuer à exister, nous n'avons aucun intérêt à voir nos missions se restreindre. De plus, les demandes de précisions quant à la question de la rémunération de ces prestataires sont restées au niveau national sans réponse. Peut-être en saurons-nous un peu plus sur ce point lors de la présentation proposée au CTL de ce jour. Avant d'être tentés d'aller « raconter une histoire » sur Vox Usagers, les contribuables que nous sommes ont le droit de connaître le coût, ou plus exactement le surcoût, d'une telle opération.